

Cocottes et faitout Traiteur

Le Bourg
46140 LUZECH



Facture

N° : FAC00000924
Date : 31/07/2025
N° client : CLT00000118

Réf. : JUILLET 2025

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
ART00000003 -Baguette ordinaire	10,00	pc	1,04 €	0,00%	10,40 €	5,50%
ART00000012 -Baguette tradition	5,00	pc	1,23 €	0,00%	6,15 €	5,50%
ART00000017 -Croustillot 1kg	2,00	pc	4,74 €	0,00%	9,48 €	5,50%
ART00000068 -Fraisier individuel	80,00	pc	4,27 €	0,00%	341,60 €	5,50%

Détail de la TVA				Total HT	367,63 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	20,22 €
Réduite	367,63 €	5,50%	20,22 €	Total TTC	387,85 €
Règlement	Chèque				
Echéance(s)	387,85 € au 31/08/2025				

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).